

05 JUIN 2021



DOSSIER DE PRESSE

05 JUIN : JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

LES HÔPITAUX DE SAINTES ET DE
SAINT-JEAN-D'ANGÉLY ENGAGÉS
DANS LE DEVELOPPEMENT
DURABLE



CENTRES HOSPITALIERS
DE SAINTONGE ET
DE SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Les Centres Hospitaliers de Saintonge et de Saint-Jean-d'Angély définissent une politique ambitieuse en faveur d'un développement durable.

Conscients de leur responsabilité sociale et environnementale, les établissements intègrent désormais les enjeux écologiques comme des éléments à part entière de leur programme d'investissement.

En ce sens, des actions concrètes sont déjà mises en place à l'échelle de la direction commune tandis que d'autres actions éco-responsables sont inscrites avec volontarisme à l'agenda 2021.

Parmi elles, la réduction des consommations d'énergie des bâtiments et le recours aux énergies renouvelables.

Les actions des hôpitaux de Saintes et de Saint-Jean-d'Angély en faveur d'un développement durable

La valorisation des masques à usage unique :

depuis le mois de mars, les hôpitaux de Saintes et de Saint-Jean-d'Angély ont adopté, en partenariat avec la jeune entreprise Keenat implantée à Villenave d'Ornon, une solution permettant de sensibiliser, collecter et valoriser les masques à usage unique. Les deux établissements consommant 60 000 masques par mois.

Trois mois après le démarrage du dispositif, plus de 10 000 masques ont été collectés, ce qui équivaut à presque 30 kilos de quantité de matière première recyclée produite et environ 200 personnes sensibilisées à l'impact environnemental.

Le recyclage des mégots :

le dispositif "EcoMégot" développé également par KeeNat permet, par la collecte de cendriers solidaires fabriqués par un chantier d'insertion sociale, 100% français et artisanaux, de recycler les mégots présents sur le site des deux établissements. En 2020, sur le seul site de Saintes, 44,96 kg de mégots ont été collectés ce qui équivaut à 264 470 mégots et 132 millions de litres d'eau non pollués. Le même dispositif va être implanté à l'hôpital angérien.

La mobilité durable :

l'hôpital de Saintes participe chaque année au Challenge de la Mobilité.

L'établissement a également investi en partenariat avec l'ADEME dans un garage à vélos sécurisé, gage de sérénité pour ses professionnels.

La restauration :

en matière alimentaire, le Centre Hospitalier de Saintonge s'engage depuis quelques mois à proposer systématiquement des plats végétariens à ses professionnels. Par ailleurs, dans le cadre de sa politique de lutte contre le gaspillage, l'hôpital met à disposition de la Banque Alimentaire de Charente-Maritime et la Maison des Consom'acteurs de Saintes environ 150 repas complets par semaine.

La limitation de l'usage du plastique :

les bouteilles d'eau en plastique ont été retirées des services où elles n'étaient pas indispensables et des gobelets renouvelables et biosourcés ont été privilégiés dès que possible.

Les actions des hôpitaux de Saintes et de Saint-Jean-d'Angély en faveur d'un développement durable

La promotion du matériel réformé :

les deux hôpitaux proposent à la vente (enchères numériques) leurs équipements réformés afin de donner une seconde vie à du matériel encore utilisable, à moindre coût.

La mise à disposition des kits de développement durable :

l'hôpital offre un "kit développement durable" aux internes saintais et angériens contenant éco-up et tot bag réutilisables aux couleurs de la direction commune.

La santé environnementale :

la maternité de l'hôpital de Saintes s'engage en 2021 dans la santé environnementale et la lutte contre les perturbateurs endocriniens. Cette action vient prolonger les ateliers nesting déjà réalisés auprès des parents.

Un logo développement durable à l'hôpital :

un logo développement durable, réalisé en interne suite à un concours de création des professionnels, va prochainement être diffusé afin de pouvoir, in fine, mieux identifier les actions éco-responsables des hôpitaux de la direction commune. Il constituera un élément d'identification de la marque "dd" de l'hôpital.



les hôpitaux
de Saintes et de
St-Jean-d'Angély

des établissements éco-responsables

Deux projets structurants en matière de développement durable

1 Le projet de rénovation de la Résidence Angély : vers une résidence verte

Un bâtiment vertueux sur le terrain des énergies

L'hôpital de Saint-Jean-d'Angély va engager en 2021 la restructuration de la Résidence Angély, ainsi que sa mise en sécurité. A l'issue de cette transformation, cette résidence pourra accueillir 56 lits au total dont 37 lits de Foyer Occupationnel (FO) et 19 lits de Maison de Retraite Spécialisée (MRS). Des activités de psychiatrie seront transférées préalablement aux travaux, au sein de l'hôpital angérien.

Concrètement, le FO est destiné à assurer l'hébergement et l'accompagnement de personnes en situation de handicap mental reconnues inaptes au travail et âgées de 20 à 60 ans. La MRS propose quant à elle une prise en charge des personnes de plus de 60 ans qui ne nécessitent pas de soins hospitaliers de gériatrie. Les travaux sont prévus précisément de mai 2021 à juin 2022.

Intégrant désormais systématiquement la question énergétique à chaque opération de travaux diligentée par ses équipes, la direction des services techniques et logistiques de l'hôpital a constaté sans ambages la nature énergivore du bâtiment actuel. En effet, sa consommation d'énergie primaire a été estimée à plus de 400 kWh/m²/an. Force est de constater que ce bâtiment est très mal isolé. Il est par ailleurs chauffé à l'électricité.

Afin de transformer cet édifice en bâtiment vertueux, il est prévu un programme complet d'actions : remplacement et renforcement de l'isolation, systématisation de l'éclairage leds, mise en place d'une chaufferie à bois, installation de panneaux solaires photovoltaïques.

En conséquence, les consommations d'énergie seront divisées par quatre et les énergies seront essentiellement renouvelables.

Une résidence ouverte et en relation avec la nature

Il convient également de souligner que le bâtiment, s'il a vocation à constituer un édifice vertueux sur le terrain des énergies, a également pour ambition de proposer des ressources environnementales à ses résidents.

En effet, la Résidence Angély sera ouverte sur un très vaste jardin : "les jardins à vivre d'Angély". L'aménagement de ce jardin est pleinement intégré au projet institutionnel contribuant à la qualité de vie des habitants de la Résidence. Habiter un lieu permet de disposer d'un logement sécurisant, d'un espace d'intimité et d'espaces collectifs. Habiter un lieu consiste aussi à vivre les saisons, être en relation avec l'environnement et la nature et profiter de loisirs en extérieur. Dans cet objectif, les jardins constituent une composante à part entière de la Résidence et les usagers participeront à son aménagement. Ils bénéficieront donc d'une qualité environnementale partagée avec les professionnels travaillant au sein de la résidence. Ils disposeront aussi de ressources environnementales à partager (sentir, toucher, goûter, en prendre soin) et d'espaces extérieurs à partager (jeu, promenade, détente).

Les partenaires du projet

Plusieurs partenaires devraient accompagner financièrement le Centre Hospitalier pour la mise en œuvre de ce projet. Il s'agit de :

- L'Union Européenne et la Région via le programme FEDER-FSE Poitou-Charentes ;
- Le Département ;
- L'ADEME ;
- L'Etat via les certificats d'énergie et une aide relative au photovoltaïque.



2 L'aménagement du parking de l'hôpital de Saintes en faveur d'une mobilité durable

Le Centre Hospitalier de Saintonge a pour projet le réaménagement de son parking "visiteurs". Fort de ce projet qui accordera un confort de stationnement supplémentaire aux usagers, l'hôpital souhaite en faire un vecteur d'énergies renouvelables et un facilitateur des modes de déplacements alternatifs et doux. En effet, il convient de souligner que l'hôpital de Saintes a une consommation électrique annuelle de 900 000 kwh, soit la consommation moyenne de 2 000 foyers pour 72 454m² de surface, c'est-à-dire l'équivalent de 10 terrains de football.

Un parking vecteur d'énergies renouvelables

L'hôpital devant prochainement désigner un bureau d'études en vue de cet aménagement, il est prévu :

- L'installation d'ombrières photovoltaïques permettant de produire de l'électricité verte pour l'hôpital ;
- D'aménager des bornes de recharges pour véhicules électriques des usagers et des professionnels.

Ces installations reposent sur un constat simple et essentiel, à savoir une météo particulièrement favorable au niveau local et un potentiel de surfaces aménageables très intéressant.

Un parking moteur de mobilités propres

L'hôpital souhaite dans le même temps favoriser les modes de transport durables en prolongeant les actions déjà entreprises sur ce terrain, notamment l'installation en 2019 et en lien avec l'ADEME, d'un garage à vélos sécurisé. Il s'agit ici de mettre en place un vestiaire-casiers pour les usagers voire un service de location de vélos.

Par le truchement de ces modalités, l'hôpital souhaite devenir acteur de la transition écologie. Il s'inscrit de manière déterminée dans une dynamique éco-responsable en réduisant l'émission de gaz à effet de serre des usagers et professionnels de l'hôpital. En favorisant les mobilités durables et en luttant contre l'auto-solisme, il prolonge sa mission du prendre soin et confirme sa responsabilité en matière environnementale.

La recherche de partenaires au projet

Pour réaliser ces actions, l'hôpital de Saintes en a ouvert le financement au mécénat d'entreprises et de particuliers. Force est cependant de constater que, compte tenu des montants en jeu, un soutien des collectivités pourrait plus significativement permettre la concrétisation de ce programme ambitieux.

